



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 8ème législature

### Zones rurales

Question écrite n° 29570

#### Texte de la question

Reponse. - L'honorable parlementaire a appele l'attention de M le ministre de l'equipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports sur l'etude realisee par la societe d'etudes geographiques, economiques et sociologiques appliquees sur une typologie des cantons ruraux les plus fragiles. Cette etude a ete effectuee pour contribuer aux reflexions a engager pour mettre a jour la carte des zones rurales fragiles. Meme si cette etude apporte des éclairages interessants, elle ne prejuge evidemment pas du contenu des adaptations qui pourraient etre apportees a cette carte. Aucune liste de cantons par categorie n'a ete effectuee dans le cadre de cette etude.

#### Texte de la réponse

Reponse. - L'honorable parlementaire a appele l'attention de M le ministre de l'equipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports sur l'etude realisee par la societe d'etudes geographiques, economiques et sociologiques appliquees sur une typologie des cantons ruraux les plus fragiles. Cette etude a ete effectuee pour contribuer aux reflexions a engager pour mettre a jour la carte des zones rurales fragiles. Meme si cette etude apporte des éclairages interessants, elle ne prejuge evidemment pas du contenu des adaptations qui pourraient etre apportees a cette carte. Aucune liste de cantons par categorie n'a ete effectuee dans le cadre de cette etude.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Malvy Martin](#)

**Circonscription :** - SOC

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 29570

**Rubrique :** Aménagement du territoire

**Ministère interrogé :** équipement, logement, aménagement du territoire et transports.

**Ministère attributaire :** équipement, logement, aménagement du territoire et transports.

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 24 août 1987, page 4614

**Réponse publiée le :** 18 avril 1988, page 1663